

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	15 francs
	Etranger.. . . .	20 —

2.368 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-9f

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser le retard du présent numéro, dû à la grève générale de l'Imprimerie lyonnaise.

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

Séance du Conseil d'administration du Mardi 12 Janvier, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Jarricot (D^r J.), 10, quai de Serbie, Lyon, parrains MM. Gaillard et Bonnamour. — M. Jacquet (Eugène), 45, rue de Charlieu, Roanne (Loire), parrains MM. Goutaland et Larrue. — M. Warwick (B.-L.), Texas Agricultural Experiment Station, College Station, Texas (U. S. A.), *Animal Husbandry*. — M. Fiasson, Maison des Etudiants, rue Jeanne-Kœhler, Lyon, parrains MM. Pabot et Revol. — M. Decellé (Julien), Parc de la Tête-d'Or, parrains MM. Perra et Mayet. — M. Dupont (Louis), professeur honoraire de l'Université, 143, boulevard Saint-Michel, Paris (5^e), *Lépidoptères*, *Géographie entomologique*, parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Weber (D^r Jean-Amédée), Le Clos, Monnetier-Mornex (Haute-Savoie), *Anatomie*, *Embryologie*, parrains D^r Riel et Guillemoz. — M. Roze (Gaston), architecte, 95, boulevard Saint-Michel, Paris (5^e), *Mycologie*. — M. Létang (C.), pharmacien, Bessé-sur-Braye (Sarthe), *Mycologie*, parrains MM. Jossierand et Riel. — M. Vi latou (G.),

La fixité des groupes sanguins a été établie chez les populations qui ont émigré et qui sont restées isolées du peuple qui les entoure : Allemands en Hongrie, Hollandais en Afrique, Hovas à Madagascar.

Dans cet ordre d'idée, MM. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE et KOSSOVITCH ont étudié les populations qui habitent actuellement le Maroc : Arabes, Berbères, que l'anthropologie physique est souvent impuissante à différencier, et ont pu ainsi isoler les tribus appartenant à chaque groupe. Le cas des Juifs de ce pays constitue un des meilleurs exemples de changement de répartition des groupes sous l'influence du mélange avec les autres peuples. Sous le rapport des groupes sanguins, les Juifs allemands et hollandais se rapprochent respectivement des Allemands et des Hollandais. Les Juifs persans et surtout les Juifs de l'Asie moyenne se rapprochent des peuples asiatiques.

L'étude des groupes sanguins a permis aussi d'isoler les peuples de différentes origines habitant le même pays. Ainsi les Finlandais parlant le suédois sont différents des Finlandais parlant le finnois.

Enfin les auteurs ont cherché quelle corrélation peut exister entre les groupes sanguins et les autres caractères anthropométriques (taille, indices de la tête, de la face et du nez, pigmentation de la peau, des cheveux) d'un peuple, spécialement chez les Arméniens.

En concordance avec d'autres observateurs (RIETZ en Suède, MYDLARSKY en Pologne), ils ont pu établir les conclusions suivantes :

1^o Le sang du type A correspond aux méso et sous-brachycéphales, aux nez minces, et faces étroites : c'est le type nordique.

2^o Le sang du type B correspond aux éléments brachycéphales, aux nez moyens et larges et aux faces particulièrement larges ; c'est le type laponoïdal.

3^o Le sang du type O correspond aux éléments dolichocéphales et méso-céphales, aux nez minces et aux faces très étroites : c'est le type méditerranéen.

La recherche de la corrélation entre les groupes sanguins et les autres caractères morphologiques doit donc être, de pair avec les autres méthodes, appliquée à l'étude du problème de l'origine des races humaines. Comme l'a dit HIRSZFELD : « La sérologie nous a donné un instrument qui, avec d'autres sciences, peut contribuer à résoudre les problèmes les plus ardues de l'origine des races humaines. »

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 21 Janvier

Radiesthésie et Mycologie

Par M. A. POUCHET

Par la pratique de la radiesthésie peut-on arriver à distinguer un champignon toxique d'un champignon comestible ? En d'autres termes, l'analyse des champignons faite au moyen de la baguette ou du pendule donne-t-elle des indications précises, permettant de suppléer aux analyses chimiques ?

Telle est la question que nous posons. Question complexe mais, dans l'affirmative, extrêmement intéressante ; d'abord, par la simplicité du procédé ; ensuite et surtout, par l'assurance qu'elle donnerait, à l'avenir, aux amateurs de champignons, insuffisamment initiés aux principes essentiels

de la mycologie, de pouvoir savourer d'excellents cryptogames, sans crainte de s'empoisonner, comme cela arrive malheureusement trop souvent.

Chacun sait que la radiesthésie est une science ayant pour objet l'étude de certaines radiations émises par tous les corps de la nature et que, actuellement, après avoir été appliquée avec succès dans bien des domaines — recherches de sources, minerais, souterrains, etc., — on s'efforce d'étendre son champ d'action aux questions médicales et biologiques.

Le 18 novembre 1934, à l'exposition mycologique annuelle, organisée par notre Société, nous avons eu l'occasion d'assister à une démonstration de radiesthésie sur les champignons.

La personne qui expérimentait — un homme d'un âge respectable, à allure distinguée — fit le tour de la salle en promenant successivement le pendule sur toutes les espèces exposées, même sur les champignons ligneux et, pour chacune d'elles, il confirma les indications inscrites sur les étiquettes, concernant leur comestibilité ou leur toxicité.

Afin de savoir si nous avions affaire à un mystificateur et, surtout, pour mettre à l'épreuve les théories de la radiesthésie que nous ne connaissions que par ouï-dire, nous invitâmes l'expérimentateur à nous indiquer, au moyen du pendule, la valeur alimentaire de deux champignons que nous avions, à cet effet, placés côte à côte.

Sans se déconcerter, il mit le pendule au-dessus de la première espèce — *Amanitopsis vaginata*, — puis au-dessus de la seconde — *Amanita phalloïdes*. — Sur la première, le pendule prit un mouvement giratoire de droite à gauche, tandis que sur la seconde le mouvement se fit en sens inverse, c'est-à-dire de gauche à droite. Nous apprimes, ainsi, que cela signifiait que l'*Amanitopsis vaginée* est comestible, alors que l'*Amanite phalloïde* est vénéneuse, ce qui, d'ailleurs, est parfaitement exact.

Cette expérience étant faite sur deux espèces communes, par conséquent, pouvant être connues par le pendulisant, nous avons sollicité une autre épreuve en plaçant, cette fois, quatre champignons différents, préalablement séparés et enfermés dans de grands papiers chiffonnés. A deux reprises, le pendule tourna de gauche à droite sur le premier paquet, resta à peu près inerte sur le second et le troisième, tandis que sur le quatrième, le mouvement giratoire se fit de droite à gauche. Après quoi, on nous déclara que le premier paquet renfermait un champignon comestible ; le second et le troisième, une espèce indifférente ; enfin, le quatrième, un champignon toxique.

En ouvrant les paquets pour vérifier les données du pendule, nous avons constaté que le premier lot (signalé comme comestible) était composé de *Boletus piperatus*, espèce non toxique, mais à chair extrêmement poivrée ; le second (pendule indifférent) de *Lactarius deliciosus*, espèce comestible ; le troisième (pendule également indifférent) d'*Amanita phalloïdes*, espèce mortelle ; et le quatrième (donné par le pendule comme toxique) de *Cortinarius duracinus*, espèce comestible, peut-être pas très délicate, en tout cas inoffensive.

Cette dernière expérience — faite en présence de nombreuses personnes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs mycologues — a donc donné des résultats contradictoires et négatifs : contradictoires, en ce sens, que l'*Amanite phalloïde*, désignée comme étant vénéneuse au cours de la première expérience, devenait indifférente à la seconde ; négatifs, parce que toutes les indications fournies sur la valeur alimentaire des quatre espèces, soumises à l'examen, sont erronées.

Comme nous le faisons remarquer à l'intéressé, notamment, pour *Corti-*

narius duracinus, espèce nullement vénéneuse, il nous fut répondu la phrase suivante : « Peut-être comestible pour vous, en tout cas, mauvaise pour mon estomac. »

Devant cette déclaration, nous n'avons pas insisté mais, sincèrement, les personnes ayant assisté à cette démonstration ont formulé quelques doutes sur l'efficacité des indications obtenues au moyen du pendule, tout au moins, en ce qui concerne la valeur alimentaire des champignons.

Par ailleurs, on peut se demander si ces expériences ont été exécutées d'après les principes sur lesquels est basée cette nouvelle science ; principes que nous ne connaissons pas suffisamment pour pouvoir les discuter. C'est pourquoi, nous recevrons avec plaisir tous les renseignements utiles, confirmant ou infirmant la valeur de l'expérience que nous venons de relater.

* * *

Cette note était rédigée, lorsque le D^r BONNAMOUR nous communiqua un *Bulletin de la Société d'Etudes d'Histoire naturelle de Montceau-les-Mines* (10^e année, n^o 7, 1^{er} décembre 1934), dans laquelle M. MAUGUIN décrivait des expériences relatives à la détermination de la comestibilité des champignons, faites au moyen de la radiesthésie.

Partant du principe élémentaire que si la radiesthésie est basée sur des ondes, celles-ci doivent être en rapport avec certaines couleurs et en discordance avec d'autres, l'auteur a recherché, expérimentalement, les relations existant entre les champignons et les couleurs du spectre. D'après M. MAUGUIN, chacune de ces couleurs possède une hauteur d'onde qui lui est propre et que l'on peut mesurer avec un simple mètre auquel il est indispensable d'adjoindre un aimant en forme de fer à cheval.

Voici comment on procède (nous citons textuellement) :

« Sur une table nous posons notre aimant et entre les branches, sur la ligne médiane, nous plaçons notre mètre. Promenons maintenant notre pendule le long du mètre (pas au-dessus) nous obtiendrons des girations de celui-ci à 13, 19, 25, 50, 55, 62, 68 et 80 centimètres. Mettons sur notre aimant un petit carton de couleur rouge, notre pendule girera à 13 centimètres et ne tournera plus en face des chiffres trouvés précédemment. Il en est de même si nous mettons notre couleur rouge sur un point quelconque du mètre. Plaçons maintenant notre carton rouge sur 13 centimètres, notre pendule accusera à nouveau les 7 points de giration. Nous pouvons répéter cette expérience avec les 7 couleurs du spectre et toujours nous trouverons des girations de notre pendule qui sont pour le rouge à 13 centimètres, orangé : 19 centimètres, jaune : 25 centimètres, vert : 50 à 55 centimètres, bleu : 62 centimètres, indigo : 68 centimètres et violet : 80 centimètres.

« Que se passe-t-il donc ? Un aimant possède un pôle + et un pôle —, la ligne médiane qui sépare les pôles est radio-active et peut-être utilisée comme onde porteuse. Si nous mettons un corps quelconque sur cette ligne, seule son onde sera transmise et il nous est possible d'en mesurer la hauteur.

« Prenons un disque de papier blanc que nous diviserons en sept parties égales, chacune de ces parties sera peinte en une couleur du spectre : rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo et violet. Mettons au centre de ce disque, auquel nous avons donné le nom « le Mycophage », deux disques superposés de 10 centimètres de diamètre, zinc et cuivre.

« Le cuivre étant un métal positif, le zinc négatif, la superposition des deux va donner naissance à un corps radio-actif.

« Présentons au-dessus de chacune des couleurs notre pendule, celui-ci

tournera sur le rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo et violet ; on peut contrôler avec le mètre et là, encore, nous ne trouverons que les sept hauteurs d'ondes qui sont exactement les mêmes que celles du spectre. Le couple zinc et cuivre va nous servir d'onde porteuse pour permettre de déceler celle des champignons. Mettons sur ces disques un champignon ; si nous avons affaire à un champignon mortel (*Amanita phalloides*) notre pendule girera sur le rouge. Cette expérience s'entend orienté face au Nord. Enlevons nos disques zinc et cuivre et plaçons notre champignon directement sur « le Mycophage », notre pendule tournera sur toutes les couleurs ; notre champignon est donc radio-actif. Contrôlons cette expérience avec notre aimant et le mètre. Notre pendule accusera la hauteur d'onde de notre même champignon à 13 centimètres, hauteur d'onde de la couleur rouge.

« Faisons cette expérience face au Sud. Sur le disque avec notre onde porteuse, six hauteurs d'ondes apparaîtront et seule l'onde correspondante à notre champignon disparaîtra. Ce phénomène ne se produit pas si l'on utilise une boussole comme onde porteuse ou bien si l'on place celle-ci, en utilisant une onde porteuse quelconque, sur un point du disque ou au bout du mètre.

« Nous avons également recherché les hauteurs d'ondes des poisons pharmaceutiques, nous avons obtenu les mêmes résultats qu'avec les champignons mortels. Nous pouvons donc conclure que tous les poisons sont radio-actifs parce qu'ils ont sept hauteurs d'ondes et celles-ci sont les mêmes que celles du spectre.

« Si nous plaçons un champignon comestible, par exemple, *Amanita spissa*, directement sur notre disque, notre pendule n'accusera aucune induction avec les couleurs. Il faut obligatoirement employer une onde porteuse (zinc et cuivre), ou un corps radio-actif, pour déceler l'onde correspondante de notre champignon qui, en l'espèce, aura 50 centimètres, c'est-à-dire la hauteur d'onde du vert. Cette hauteur d'onde n'est pas spéciale à tous les champignons comestibles, elle est variable suivant la valeur de ceux-ci.

« Orientons-nous face au Sud et c'est la réapparition de six hauteurs d'ondes et la disparition de celle correspondant à notre champignon. »

D'autre part, M. MAUGUIN a réalisé un pendule permettant de déceler ces ondes qui existent dans la nature des corps (ondes verticales positives, verticales négatives, horizontales positives et horizontales négatives), et un petit appareil avec lequel on peut mesurer le champ de rayonnement d'un champignon. Cet appareil est composé d'un aimant en forme de fer à cheval, d'une petite planchette divisée en centimètres et d'une boussole placée à l'extrémité de celle-ci. Pour l'utiliser, on met un champignon sur l'aimant, de la main droite on tient son pendule au-dessus de la boussole, pendant que la main gauche avance aimant et champignon en direction de la boussole, jusqu'à obtenir la transformation des mouvements oscillatoires du pendule en un mouvement giratoire. Ceci se produit quand le champ de rayonnement entre en contact avec le champ magnétique.

En pratique, le champ de rayonnement d'un champignon est à l'inverse de sa comestibilité (*Amanita phalloides* : 14 centimètres ; *Agaricus campester* : 1 centimètre).

De toutes ces expériences, M. MAUGUIN formule les déductions suivantes :

a) Tous les champignons mortels (*Amanita phalloides*, *A. verna* et *A. virosa*) sont radio-actifs, présentent des ondes verticales positives et font induction avec la couleur rouge qui possède la même hauteur d'onde : 13 centimètres.

b) Les champignons vénéneux (*A. pantherina*) ont les mêmes caractéristiques que les précédents, mais possèdent des ondes verticales négatives.

c) Les champignons comestibles médiocres possèdent des ondes horizontales négatives et font induction avec la couleur verte (hauteur d'onde : 50 centimètres).

d) Les bons champignons présentent des ondes horizontales positives et font induction avec le bleu ou l'indigo (hauteur d'onde : 62 ou 68 centimètres).

En somme, plus la hauteur d'onde d'un champignon est courte, plus celui-ci est toxique ; plus le champ de rayonnement d'un champignon est court, meilleur est celui-ci.

Nous terminerons en demandant que de telles expériences soient renouvelées devant une commission composée de mycologues et de radiesthésistes.

Cette commission serait chargée : 1° de vérifier si le procédé par lequel M. MAUGUIN distingue un champignon comestible d'un champignon vénéneux, n'est pas quelque peu entaché d'auto-suggestion de la part de l'opérateur ; 2° de contrôler l'exactitude ou l'inexactitude des résultats obtenus.

Pour notre part, nous ne contestons pas ceux signalés par l'auteur ; cependant, nous ne serons vraiment convaincu que lorsque le rapport de la dite commission confirmera formellement les assertions de M. MAUGUIN, surtout en ce qui concerne la téléradiesthésie, ou prospection à distance, au moyen de laquelle celui-ci affirme qu'il est à même de dresser, quarante-huit heures à l'avance, la liste à peu près exacte des espèces que l'on trouvera au cours d'une excursion mycologique.

LIVRES NOUVEAUX

Envoi de volumes à la Bibliothèque pour analyses.

E.-J. GILBERT, *Méthode de Mycologie descriptive*, Paris, Le François, 1934 ; 566 pages.

Tout mycologue a cent fois déploré l'insuffisance de méthode de certains auteurs et la difficulté, parfois insurmontable, que l'on rencontre à utiliser leurs travaux. M. GILBERT a ressenti cette insuffisance plus que tout autre et il a pris la plume pour préconiser de meilleures habitudes de travail. Il est certain qu'il y a énormément à faire dans cette direction.

Dans la première partie, *les Fondements de l'Histoire naturelle*, l'auteur agit des idées générales pleines d'intérêt et, notamment, il s'efforce d'éclaircir le concept d'espèce, de sous-espèce, de variété, etc. Il développe son point de vue sur le rôle de l'hypothèse dans la science et, plus généralement, sur l'attitude scientifique qu'il juge la plus recommandable. Il dénonce le verbalisme et les abus de langage.

Cette première partie est résolument pessimiste. A chaque instant, on rencontre de telles formules désenchantées : « les lois n'ont aucune existence réelle », « l'espèce... est un être symbolique, un mot », « tout est inordonné dans la nature », « notre ignorance est sans limite ». Et, tout pénétré de ces décourageantes conceptions, voici que l'auteur s'est engagé dans un travail considérable, exigeant un gros effort intellectuel, travail dont on comprendrait qu'il ait été entrepris par un apôtre animé de l'enthousiasme d'un CONDORCET, mais dont on est surpris qu'il l'ait été par un auteur qui paraît avoir beaucoup hanté les allées du jardin d'Épicure.

Ce livre semble une croisade prêchée par quelqu'un qui n'a pas la foi.

Dans la deuxième partie, *Mycologie descriptive*, l'auteur reprend un à un